

Présenté par
Valérie PÉCRESSE
Présidente du conseil régional
d'Île-de-France

**CONCLUSION DES ASSISES DE LA JEUNESSE : UNE AMBITION RENOUVELÉE POUR LA JEUNESSE
FRANCILIENNE**

Sommaire

EXPOSÉ DES MOTIFS	3
PROJET DE DÉLIBÉRATION	7
ANNEXE À LA DÉLIBÉRATION	8
Une ambition renouvelée pour la jeunesse francilienne	9

EXPOSÉ DES MOTIFS

Depuis 2016, la jeunesse est la priorité de la Région Île-de-France : ce sont ainsi 20 milliards d'euros qui lui ont été consacrés. Le présent rapport propose d'ouvrir une étape supplémentaire, issue d'une concertation inédite menée de mars à septembre 2026 auprès des jeunes Franciliens, et d'adopter les cinq premières mesures qui en sont nées.

Trois convictions fondent l'action régionale

Réparer la dette éducative. En 2016, l'exécutif régional hérite d'un parc de plus de 200 lycées publics vétustes et 30 000 élèves cantonnés dans des préfabriqués. Pas de wifi et un nombre d'agents régionaux qui diminue et qui ne permet plus d'entretenir correctement les lycées. Dès 2017, la Région engage ainsi un plan d'urgence pour les lycées d'un montant de 5,1 milliards d'euros qui sera ensuite réévalué à 6,6 milliards. Ce plan d'urgence est aujourd'hui le premier chantier de France porté exclusivement par une collectivité locale, sans financement de l'État.

Lutter contre les fractures. L'Île-de-France est la région la plus riche de France mais aussi l'une des plus inégalitaires. Ce que l'on appelle pudiquement des écarts territoriaux, les jeunes le vivent comme autant de portes fermées : un ordinateur que la famille ne peut pas acheter, un trajet trop long, une place de concert hors de prix, un club de sport trop loin. Fracture territoriale, fracture sociale, fracture culturelle, fracture numérique : depuis dix ans, toute la politique régionale consiste à les réduire, une à une.

Tenir la promesse républicaine. Chaque jeune Francilien porte une promesse, et la Région se donne pour mission de l'aider à la réaliser. Quel que soit le côté du périphérique où il habite, il doit avoir accès aux mêmes chances, à la même information, aux mêmes opportunités. La Région se fixe comme objectif de donner à chaque jeune les moyens de gravir l'« escalier social » : charge à lui de s'en saisir par son engagement et son travail. C'était le sens de la Grande Cause régionale 2023 consacrée à la jeunesse. C'est le sens du travail conduit depuis mars 2026.

I. Des réalisations structurantes

Trois réalisations traduisent ces convictions et ont transformé durablement la relation de la Région avec les jeunes.

Oriane, la promesse républicaine en actes

L'information sur les métiers et les formations était éclatée, inégalement accessible, et profitait d'abord à ceux qui disposaient déjà d'un réseau. La Région a créé en janvier 2023 **Oriane, agence régionale de l'orientation et de la promesse républicaine**, pour y mettre fin. Un guichet unique réunit désormais le portail Oriane.info, un numéro d'information, un accompagnement personnalisé, l'échange avec 20 000 professionnels et une plateforme régionale d'offres de stage et d'alternance. Deux bus de l'orientation vont au-devant des jeunes là où ils sont, en priorité dans les quartiers populaires et les territoires ruraux. Oriane intervient d'abord auprès de ceux qui décrochent ou qui n'ont personne pour les conseiller.

C'est également Oriane qui porte le dispositif « 100 000 stages », lancé en 2016 pour que la recherche d'un stage ne dépende plus du carnet d'adresses des parents. Le pari est tenu : près de 100 000 jeunes Franciliens ont d'ores et déjà bénéficié d'une offre de stage grâce à la Région. En 2026, « L'Oriane Stage » propose en outre un stage collectif à distance à plus de mille élèves de seconde restés sans solution : avec les deux cents élèves accueillis au siège de la région et la mobilisation des partenaires, l'agence Oriane aura permis à près de 2 000 élèves de 2^{nde} de trouver un stage.

LABAZ, toutes les aides du quotidien dans la poche des jeunes

Une aide que l'on ignore est une aide qui n'existe pas. C'est pourquoi la Région a lancé en 2023 LABAZ, l'application des 15-25 ans (120 millions d'euros mobilisés depuis sa création), qui rassemble en un seul lieu tout ce que la Région propose : les aides directes, les bons plans des

partenaires régionaux et des places gratuites pour des festivals, des événements sportifs et des salons. Près de 500 000 jeunes s'y sont inscrits.

LABAZ est aussi le guichet des réponses régionales aux fractures du quotidien :

- **la mobilité** : remboursement de 100 € du passe imagine R, aide de 100 € pour l'achat d'un vélo mécanique et de 400 € pour un vélo électrique. Autant de mesures qui, avec le tarif unique du passe Navigo, réduisent les frontières administratives et financières ;
- **la culture** : 100 € pour s'inscrire à un atelier artistique, 50 € pour acheter des livres chez les libraires indépendants ;
- **le sport** : 100 € par an pour pratiquer le sport de son choix, quelles que soient les ressources de la famille.

Le Conseil régional des jeunes, une génération associée aux décisions

Réorganisé en 2017, le Conseil régional des jeunes n'est pas une instance décorative : composé de lycéens, d'apprentis, d'étudiants et de jeunes engagés des huit départements, il travaille en commissions tout au long de son mandat et est associé à la conception des dispositifs régionaux. Ses membres ont remis à la Région, le 12 mai 2026, leurs propositions pour la nouvelle ambition régionale, et sont intervenus le 28 mai lors des Assises de la santé des femmes.

II. Une action au service de toutes les jeunesses

Les lycéens : répondre à l'urgence démographique en adaptant les lycées au changement climatique et en protégeant le pouvoir d'achat des familles

Le plan d'urgence pour les lycées a permis de créer 19 000 places depuis 2016, et l'objectif de 30 000 places à l'horizon 2028 sera dépassé, avec 33 000 places. Les lycées bénéficient par ailleurs d'un programme ambitieux d'adaptation au changement climatique complété cette année par le plan « résilience canicule ». Plus de deux lycéens sur trois étudient aujourd'hui dans un établissement neuf ou rénové.

Pour protéger le pouvoir d'achat des familles, chaque élève entrant en seconde reçoit un ordinateur portable et la cantine est accessible dès 0,20 € par repas pour les familles les plus modestes. La Région récompense aussi l'effort : aide à l'équipement de 57 à 160 € pour les lycéens professionnels boursiers, aide aux frais de concours pouvant atteindre 975 € pour les élèves de classes préparatoires, et soutien aux bacheliers boursiers ayant obtenu une mention très bien. Elle mène aussi en Île-de-France, une politique pionnière en matière d'éducation artistique et culturelle qui a déjà touché 1,5 millions de lycéens, et déploie dans les lycées, avec son organisme associé Île-de-France Prévention Santé Sida, des actions de sensibilisation à la santé mentale, aux addictions et aussi à la vie affective et relationnelle. Au total, la Région dépense plus de 4 000 € par lycéen dans les établissements publics franciliens.

Les étudiants : se loger, réussir, s'insérer

Se loger d'abord : 21 000 places de logement ont été financées depuis 2016 pour 145 M€. Améliorer les conditions d'étude ensuite, avec plus d'un milliard d'euros au contrat de plan État – Région pour rénover les campus. Réussir et s'insérer enfin : 30 000 étudiants bénéficiaires de l'aide au mérite depuis 2016 (30 M€), 4 000 étudiants mentor recrutés depuis la création du dispositif en 2023 (20 M€), les Cordées de la réussite et le soutien au DAEU pour ceux qui reprennent leurs études. Le réseau Pépite a pour son part accompagné plus de 1 500 étudiants-entrepreneurs en 2025.

Les étudiants des formations sanitaires et sociales font l'objet d'un effort particulier, à la hauteur des besoins de recrutement de la région : 300 M€ de fonctionnement chaque année garantissant la gratuité de la quasi-totalité des formations, 54 M€ de bourses pour 13 000 boursiers, un montant plus que doublé depuis 2016, un Fonds régional d'aide sociale de 400 000 € par an, le financement de cours de soutien contre le décrochage, et plus de 110 M€ investis depuis 2021 pour rénover des instituts de formation sanitaire de manière volontariste pour offrir aux étudiants les meilleures conditions d'étude.

Les apprentis et les jeunes actifs : l'autonomie par le travail

L'Île-de-France est la première région d'accueil des apprentis en France, avec près de 256 000 jeunes, soit un quart des apprentis du pays. Elle est aussi l'une des plus mal traitées : la répartition nationale ne lui accorde que 70,62 € par apprenti, contre 180,51 € en moyenne. Alors que l'État a repris aux régions la compétence « apprentissage », il réduit encore son effort : l'enveloppe versée par l'État à la Région passe de 36 M€ en 2025 à 4 M€ en 2026. La Région, elle, augmente le sien, car elle considère qu'affaiblir l'apprentissage serait une faute politique, économique et sociale. Elle consacre 4 M€ par an à l'Aide régionale aux apprentis : près de 140 000 apprentis en ont bénéficié depuis la création du dispositif en 2021.

Avec le Revenu jeunes actifs, la Région fait par ailleurs le choix de l'autonomie : les 18-25 ans sans emploi qui suivent une formation régionale gratuite dans un secteur en tension peuvent percevoir jusqu'à 5 000 euros sur six mois, le temps de sécuriser leur parcours et de rejoindre un métier qui recrute.

III. Une nouvelle étape, issue d'une concertation inédite

Les constats sur la jeunesse sont documentés depuis longtemps : ce n'est pas d'un diagnostic supplémentaire qu'elle avait besoin. La Région a donc choisi d'aller écouter directement les jeunes Franciliens, pendant six mois. La Présidente de région est allée à leur rencontre partout : lycéens et élus des conseils académiques de la vie lycéenne, vice-présidents étudiants des universités, jeunes des quartiers populaires et des territoires ruraux, futurs professionnels du soin et du lien social, lycéens sportifs du CREPS, agents de moins de 30 ans de la Région, artistes accompagnés par FoRTE et porteurs de projets du Perqo. En parallèle, une consultation numérique inédite, ouverte aux 15-25 ans sur make.org, a réuni plus de 5 000 participants, 365 propositions et près de 60 000 votes, dans des proportions comparables entre les huit départements.

Deux enseignements s'en dégagent. Les jeunes veulent d'abord se retrouver, se rencontrer, faire région ensemble. Ils attendent ensuite des réponses concrètes, rapides, et construites avec eux.

Le Festival Labaz by Région Île-de-France répond à la première attente. Organisé pour sa première édition le samedi 19 septembre 2026 à la Communale de Saint-Ouen, il a réuni plus d'un millier de jeunes venus de toute l'Île-de-France autour de rencontres avec des personnalités inspirantes, de la découverte de l'offre régionale, d'une scène tremplin ouverte aux talents et d'un grand moment festif. Cette première édition a pour marraine, Caroline Darian, engagée dans la lutte contre la soumission chimique avec l'association *MendorsPas*. L'application sort ainsi de l'écran : le festival devient le rendez-vous annuel d'une jeunesse qui se retrouve et se parle, et il a été le moment choisi pour dévoiler les premières mesures issues de la concertation.

Cinq mesures, quinze millions d'euros supplémentaires

Réaliser un projet, un engagement, un rêve commun : la région soutiendra 5000 initiatives jeunes dès 2027 (2 M€). Les jeunes ont réclamé partout les moyens de faire par eux-mêmes. La Région lance donc son premier budget participatif dédié à la jeunesse : un studio d'enregistrement, un jardin partagé, une salle de bien-être, du matériel pour une association. Les jeunes déposent les projets, les jeunes votent pour les départager, et la Région finance les lauréats, dans la limite de 1 000 euros par projet. Objectif : 5 000 projets financés, portés par des collectifs au service de leur lycée, de leur campus ou de leur ville.

Le permis de conduire, une clé pour l'emploi : 20 000 aides au permis pour les jeunes qui se forment dans les métiers indispensables et font leur formation ou leur stages loin du domicile (10 M€). Une même phrase est revenue dans tous les départements : « J'ai une opportunité, mais pas le permis. » La Région versera 500 € à 20 000 jeunes pour un budget de 10 M€ par an. Outre les publics en insertion qui se forment à des métiers en tension, la région ouvre, pour la première fois, cette aide aux étudiants de deuxième et troisième années du secteur médico-social qui résident ou qui se forment hors zone métro. Elle bénéficiera également aux jeunes sapeurs-pompiers volontaires. Le montant est majoré à 1000 € pour les jeunes en situation de handicap qui se forment à des métiers en tension.

Vivre sa première expérience professionnelle : la région développera sa plateforme de stage, d'alternance, en y ajoutant des jobs d'été et une mobilisation pour le Volontariat International en Entreprise. Après la réussite des 100 000 stages, la Région passe à l'étape suivante avec le programme « 1ère expérience pro » : augmentation du nombre d'offres de stage et d'alternance sur Oriane, et création d'une offre dédiée aux jobs d'été, notamment pour les moins de 18 ans, encore largement exclus du marché. L'ensemble du réseau régional de donneurs d'ordre sera mobilisé : SNCF, RATP, musées et grands partenaires.

Apprendre à sauver des vies : la région formera 100 000 jeunes des 2027 (3 M€). La Région formera 100 000 jeunes aux gestes de premiers secours, avec une innovation : un volet consacré aux premiers secours en santé mentale. Reconnaître un ami qui va mal, savoir quoi dire, savoir vers qui l'orienter. L'objectif est que chaque lycée francilien compte des jeunes formés, grâce à nos partenaires, au premier rang desquels la sécurité civile et la Croix-Rouge.

Le sport pour tous, 7j/7 et à toute heure. En plus des 3250 équipements sportifs de proximité déjà financés depuis 2016, la Région a construit et rénové des dizaines d'équipements sportifs dans ses lycées. Ils restaient inutilisés les soirs, les week-ends et pendant les vacances. Ils s'ouvriront désormais aux clubs hors temps scolaire : des gymnases, des terrains et des salles supplémentaires pour la pratique de tous.

Ces cinq mesures ouvrent une ambition renouvelée pour la jeunesse francilienne, structurée autour de sept engagements : faire région ensemble ; garantir les meilleures conditions d'étude et de formation face aux enjeux démographiques et climatiques ; assurer l'égalité des chances ; contribuer à l'acquisition des compétences académiques et professionnelles ; s'engager pour l'orientation, la formation et l'emploi ; agir pour la santé, le bien-être et la pratique sportive ; promouvoir la culture et les arts pour tous les jeunes Franciliens. Cette ambition est présentée en annexe 1.

Le présent rapport vise à :

- approuver l'ambition renouvelée pour la jeunesse francilienne, issue de la concertation conduite en 2026 ;
- adopter les cinq premières mesures présentées ci-dessus, dont les règlements d'intervention seront soumis à la commission permanente de novembre 2026.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

**La présidente du conseil régional
d'Île-de-France**



VALÉRIE PÉCRESSE

PROJET DE DÉLIBÉRATION

DU 23 SEPTEMBRE 2026

CONCLUSION DES ASSISES DE LA JEUNESSE : UNE AMBITION RENOUVELÉE POUR LA JEUNESSE FRANCILIENNE

Le conseil régional d'Île-de-France,

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU le budget de la région Île-de-France pour 2026 ;

VU l'avis de la commission de la jeunesse, de la promesse républicaine et de l'insertion professionnelle ;

VU l'avis de la commission des finances et des fonds européens ;

VU le rapport n°CR 2026-058 présenté par madame la présidente du conseil régional d'Île-de-France ;

Après en avoir délibéré,

Article 1

Approuve l'ambition renouvelée pour la jeunesse francilienne, issue de la concertation conduite en 2026.

Article 2

Adopte les cinq premières mesures présentées en annexe à la présente délibération, dont les règlements d'intervention seront soumis à la commission permanente de novembre 2026.

**La présidente du conseil régional
d'Île-de-France**

VALÉRIE PÉCRESE

ANNEXE À LA DÉLIBÉRATION

Une ambition renouvelée pour la jeunesse francilienne

Engagement 1 : Faire région ensemble

- Garantir que la **mobilité ne constitue pas un frein** aux déplacements des jeunes franciliens, qu'il s'agisse de leurs études, de leurs formations, de leur emploi ou de leurs loisirs grâce à :
 - o la mise en œuvre de la **révolution billettique** et l'instauration du **billet unique à 2,50 €** ;
 - o le **remboursement de 100 €** pour l'abonnement **Imagine R** ;
 - o la possibilité, pour les détenteurs de la **carte Scol'R**, de l'utiliser comme un pass Imagine R moyennant **45 € supplémentaires** ;
 - o l'aide de **100 €** pour l'acquisition d'un **vélo mécanique** et de **400 €** pour un vélo électrique ;
 - o la **révision de l'aide au permis de conduire pour les jeunes se formant à des métiers en tension**, les étudiants de deuxième et troisième années des **formations sanitaires et sociales** et les **jeunes sapeurs-pompiers** avec une aide spécifique pour les **étudiants en situation de handicap** qui se forment à des **métiers en tension**. 86 000 ont déjà bénéficié de cette aide depuis sa création en 2021.
- Favoriser le **lien** et l'**engagement** envers autrui et envers la planète, à travers :
 - o la création du **budget d'autonomie régional des jeunes de 2 M€**, destiné à financer des projets portés par des groupes de lycéens ou d'étudiants ;
 - o la promotion des **budgets participatifs handicap** et **environnement** auprès des jeunes, notamment des lycéens ;
 - o le développement du **réseau des 270 lycées éco-responsables**, avec l'objectif que l'ensemble des lycées publics s'inscrive dans cette démarche ;
 - o la formation de 100 000 lycéens aux **gestes de premiers secours** avec un volet en **santé mentale** ;
 - o le soutien à l'**animation des résidences étudiantes engagées** afin de favoriser le lien social et l'engagement et l'**organisation du Trophée de l'étudiant engagé** (14 lauréats récompensés lors de la dernière édition).
- Faire vivre les **valeurs de la République** grâce à des actions pédagogiques (« Démocratie et caricatures », en faveur de la liberté d'expression) et temps forts, à l'image des battles républicaines de l'**agence Oriane** ;
- Lutter contre toutes les **formes de violence**, de **harcèlement**, de **racisme**, d'**antisémitisme** et de **discriminations notamment les LGBTphobies** en :
 - o garantissant, dans les lycées et à leurs abords, un **cadre sécurisé** pour les jeunes par :
 - le déploiement de la **vidéoprotection**, le renforcement de la sécurité périmétrique (**220 M€** depuis 2016) et l'augmentation des **effectifs des brigades régionales de sécurité** (100 agents et 23 brigades à cette rentrée, 40 brigades d'ici 2028) ;
 - la création du **réseau francilien de lutte contre les rixes**, réunissant municipalités, forces de sécurité, chefs d'établissement et associations, afin de détecter et de prévenir les escalades de violence.
 - o luttant contre :
 - le **harcèlement** et le **cyberharcèlement**, en soutenant le 3018 et en formant chaque année plus de 200 000 jeunes, parents et professionnels ;
 - les **violences sexistes et sexuelles**, grâce à la campagne #TuM'aimes#TuMeRespectes et à l'**Abri**, qui offre à l'ensemble des

victimes de violences un lieu d'accueil et d'orientation ouvert 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24 ;

☐ **l'antisémitisme et le racisme** par :

- l'organisation, chaque année, de quatre voyages d'étude à Auschwitz dans le cadre du partenariat pédagogique avec le **Mémorial de la Shoah** - 12 000 lycéens bénéficiaires à ce jour ;
- le soutien à diverses actions de lutte contre le racisme, notamment la diffusion du documentaire réalisé par Mathilde Damoiseau « Christiane Taubira, une loi pour mémoire », à l'occasion du 25^e anniversaire de la loi reconnaissant la traite et l'esclavage comme crimes contre l'humanité.

☐ les **LGBTphobies**, grâce à l'action d'**Ile-de-France Prévention Santé Sida** (120 000 adolescents concernés chaque année) et au soutien apporté à des manifestations emblématiques auprès des jeunes, telles que *Solidays* et la *Marche des fiertés*.

Engagement 2 : Garantir les meilleures conditions d'étude et de formation pour répondre aux enjeux démographiques et climatiques

- Pour les lycéens, au moyen du **plan d'urgence pour les lycées franciliens (6,6 Md€)**, **construire, rénover et adapter** les lycées publics au réchauffement climatique pour :
 - o garantir une place à chaque lycéen, en créant **33 000 places supplémentaires** d'ici 2028 ;
 - o rénover les lycées pour mettre fin à la **vétusté héritée de 2016** : grâce à des travaux d'ampleur, celle-ci a été divisée par 4,5, si bien que **deux lycéens sur trois étudient aujourd'hui dans un lycée transformé** ;
 - o adapter les lycées au **changement climatique** grâce :
 - ☐ au choix de matériaux adaptés au changement climatique, l'attention particulière portée à la qualité de l'air intérieur et à la ventilation des locaux, la rénovation des toitures et des façades, la végétalisation des cours ;
 - ☐ au lancement du plan « **Résilience canicule** », destiné à identifier les solutions adaptées à chaque lycée, notamment lors des épisodes caniculaires survenant pendant les périodes d'examen - ce plan vient en complément du fonds d'urgence d'**1 M€** débloqué en juin 26 afin de permettre aux établissements d'acquérir des équipements mobiles de rafraîchissement et de ventilation.
 - o porter les moyens de fonctionnement des lycées publics de **113 M€** en 2016 à **210,4 M€ en 2026**, dans le cadre de leur dotation de fonctionnement consolidée, soit une hausse de 85 %.
- Pour les **étudiants en université** :
 - o Améliorer les conditions d'étude sur les **campus** dans le cadre du Contrat de plan État - Région (**1 Md€**), en modernisant les lieux d'enseignement, de formation et de vie étudiante avec, par exemple, la construction **porte de la Chapelle** d'un nouveau site du campus Condorcet / université Paris 1 Panthéon Assas dédié aux **sciences humaines et sociales** ; des équipements pédagogiques de pointe de l'université **Sorbonne Paris Nord**, avec notamment un IUT à **Bobigny**, un centre de formation en **soins infirmiers** et d'importantes installations de simulation associant étudiants en santé et médecins ; c'est aussi la réhabilitation des **facultés de médecine**, notamment sur les sites de la Pitié-Salpêtrière, Cochin et Kremlin-Bicêtre.

- o S'engager pour le **logement des étudiants**, en subventionnant près de **21 000 places** pour les jeunes et les étudiants depuis 2016, pour un montant de **145 M€**.
- Pour les **étudiants en formations sanitaires et sociales** :
 - o rénover des **locaux très dégradés depuis 2021 : 110 M€** investis depuis 2021, auxquels s'ajoutent **8 M€** prévus au prochain budget ;
 - o investir massivement dans l'équipement, en dotant les salles de classe de **matériels numériques** et de **matériels de simulation en santé pour les formations paramédicales**, éléments centraux de la réforme du diplôme infirmier.
- Pour les **apprentis**, la Région apporte un soutien en investissement (**2,8 M€** en 2026) et en fonctionnement (**1,6 M€** en 2026).

Engagement 3 : Assurer l'égalité des chances pour tous les jeunes franciliens

- Offrir les **meilleures conditions d'apprentissage** afin de permettre à chaque lycéen d'obtenir son CAP ou son baccalauréat :
 - o Offrir un **ordinateur** à tous les élèves de 2nde et de 1^{ère} année de CAP (**600 €**), et garantir la **gratuité des manuels scolaires** (720 €) ;
 - o Sanctuariser le repas à **0,20 centimes** pour les familles les **plus modestes** ;
 - o Ouvrir les internats grâce à un **tarif unique** (nuitée et petit-déjeuner compris) et créer ainsi les **résidences lycéennes**.
- Mener des actions fortes en faveur des **poursuites d'études post-baccalauréat** :
 - o pour les formations sanitaires et sociales :
 - garantir que la **quasi-totalité des formations soit entièrement gratuite (300 M€)** ;
 - financer des **bourses sur critères sociaux (54 M€** pour 13 000 boursiers, soit 3 800 € en moyenne par étudiant).
 - soutenir les **étudiants en difficulté** non éligibles aux bourses sur critères sociaux, grâce au **Fonds régional d'aide sociale (FRAS)** (400 000 € par an).
 - o pour l'ensemble **des étudiants**, grâce aux **aides régionales au mérite** (30 000 étudiants bénéficiaires de l'aide au mérite depuis 2016 - **30 M€**), et aux **emplois d'étudiants mentors** (4 000 étudiants mentor recrutés depuis la création du dispositif en 2023 - **20 M€**).

Engagement 4 : Contribuer à l'acquisition des compétences académiques comme professionnelles des jeunes franciliens

- Favoriser l'**innovation pédagogique** à travers le déploiement des **manuels numériques libres**, conçus en partenariat avec l'Éducation nationale : au nombre de 55, ces manuels peuvent être personnalisés, réorganisés et enrichis par les enseignants, qui peuvent recourir à l'IA pour créer des exercices adaptés à chaque élève ;
- Investir dans la **voie professionnelle**, en dotant les lycées professionnels et polyvalents d'équipements et de plateaux techniques conformes aux meilleurs standards pédagogiques : près de **150 M€ investis** depuis 2020 ;
- Soutenir la montée en puissance des **écoles de production** (7 écoles actuellement à Lieusaint (77), à Montereau-Fault-Yonne (77), à Magny-les-Hameaux (78), aux Mureaux (78), à Argenteuil (95), à Saint-Thibault-des-Vignes (77) et à Stains (93) ;
- Se mobiliser pour les **compétences scientifiques et numériques** :
 - o Ouvrir les **études** et les **carrières scientifiques** à destination des **jeunes filles** grâce à différents dispositifs (Olympe, Paroles de chercheuses...) ;

- o déployer l'**École régionale du numérique** à destination des jeunes décrocheurs sur l'ancien site du lycée Lazare – Ponticelli à Paris ;
- o développer l'**option santé** dans les lycées pour faire la promotion des **études médicales** et **paramédicales** en l'expérimentant dans trois lycées : à Avon, à Drancy, à Eaubonne ;
- o créer une **école de production** dédiée aux métiers des data centers ;
- o proposer aux élèves des **formations en cybersécurité**, assorties d'une forme de certification, dans le prolongement du concours « Hack ton lycée » qui vise à former les jeunes à des pratiques numériques éthiques.
- Anticiper et se projeter en ouvrant **un grand chantier « Avenir du travail »**, notamment au regard de l'impact de l'IA, en associant l'enseignement supérieur et la recherche, les acteurs de la formation et de l'apprentissage, l'académie, les entreprises, France Travail, la Région ainsi que des chercheurs et experts grâce à la mobilisation d'une chaire dédiée et la présentation d'un plan d'action (formation, enseignement supérieur, emploi).
- Amplifier la **lutte contre le décrochage scolaire** :
 - o poursuivre le **renforcement des campagnes d'appel** : depuis 2021, 150 000 jeunes ont été contactés et 60 % d'entre eux ont bénéficié d'un entretien individuel ;
 - o soutenir des projets associatifs centrés en priorité sur l'**acquisition et la maîtrise des savoirs fondamentaux**, prenant également en compte les autres facteurs susceptibles d'influer sur le décrochage des jeunes ;
 - o mobiliser les **acteurs du Service Public Régional de l'Orientation** auprès des plateformes d'appui et de suivi des décrocheurs par la **création d'un référent Plateformes de Suivi et d'Appui aux Décrocheurs** par l'agence Oriane.

Engagement 5 : S'engager pour l'orientation, la formation et l'emploi des jeunes

- Aider chaque jeune à construire son projet d'études et son projet professionnel, grâce à l'**agence Oriane** et à :
 - o ses **deux bus de l'orientation** dans une démarche d'aller – vers ;
 - o sa **plateforme Oriane.info**, désormais dotée d'un agent conversationnel fondé sur l'IA pour un conseil personnalisé ;
 - o son **réseau d'ambassadeurs-métiers**, qui se déplacent dans les établissements, ainsi que la possibilité de réaliser des entretiens avec des professionnels.
- Se projeter vers l'enseignement supérieur grâce aux **Cordées de la réussite** ;
- Faciliter la **découverte des métiers** et la **première expérience professionnelle** grâce au programme "Première expérience pro" :
 - o consolider l'offre de stages grâce au dispositif « **100 000 stages** » : depuis 2016, 100 000 jeunes en ont bénéficié ;
 - o proposer **aux élèves de 2^{de} sans stage** d'être accueillis à la Région ou de bénéficier du dispositif **Oriane Stage**, organisé pour près de 2 000 élèves (rencontres avec des professionnels, webinaires, apprentissage du code de la route) ;
 - o Disposer d'une offre dédiée « **Trouve ton job d'été et ton alternance** » : pour aider les 16-18 ans à trouver un job d'été et les jeunes, plus largement, à trouver une alternance.
- Accompagner les jeunes en apprentissage grâce à l'**Aide régionale à l'apprentissage** (139 200 jeunes soutenus depuis la création du dispositif en 2020) ;
- Prendre en compte de manière prioritaire les **jeunes en situation de handicap** dans **plusieurs dispositifs régionaux de formation**, notamment dans le cadre

du PRITH : depuis 2020, la Région a soutenu 4 834 contrats d'apprentissage de personnes en situation de handicap ;

- Soutenir le choix de l'autonomie et de l'insertion par la formation et le travail grâce au **Revenu jeunes actifs (RJA)** qui permet aux jeunes de 18 à 25 ans sans emploi qui suivent une formation gratuite de la Région dans un secteur en tension de bénéficier d'un revenu pouvant atteindre 5 000 euros sur six mois ;
- Développer l'esprit d'entreprise en accompagnant **1 000 jeunes créateurs de moins de 25 ans via le Pass Entrepreneur#Leader** ;
- Poursuivre l'accompagnement des **jeunes entrepreneurs franciliens** par le **PERQO** autour de projets qui portent principalement sur l'IA à impact, la transition écologique, le handicap et l'autonomie et, depuis cette année, la santé des femmes ;
- Soutenir **l'installation des jeunes agriculteurs en Ile-de-France** et assurer le **renouvellement** des générations :
 - o En accordant depuis 2023 une **aide de trésorerie** pouvant aller jusqu'à 84 000 € selon la nature du projet ;
 - o En mobilisant un fonds de portage financier, « Ile-de-France, terre d'installation agricole » dédié aux futurs agriculteurs pour les aider à acquérir temporairement des biens agricoles (deux ans, avec prorogation possible jusqu'à 5 ans).
- Expérimenter **un programme innovant de formation et d'insertion des NEET par l'IA**, destiné à développer les compétences socio-comportementales : il concernera, dans un premier temps, 100 à 200 jeunes de l'E2C des Hauts-de-Seine et de Montreuil.
- Mobiliser les **mission locales** dans le cadre d'« Une chance pour tous » (UCPT) pour accompagner les jeunes vers les dispositifs régionaux de formation, les E2C et, depuis 2026, l'entrée en apprentissage ;
- Faire de la Région un **employeur pionnier dans le recrutement, l'intégration et l'accompagnement de ses jeunes agents** grâce à un parcours d'intégration renforcé, du mentorat croisé, un guichet unique de carrière, un laboratoire d'innovation jeunes ainsi qu'un baromètre semestriel de satisfaction.

Engagement 6 : Agir pour la santé, le bien-être et la pratique sportive des jeunes franciliens

- Répondre à l'**urgence** en matière de **santé mentale** en :
 - o accueillant l'association *Nightline France*, qui œuvre pour l'amélioration de la santé mentale des jeunes et des étudiants, dans les locaux de la Région ;
 - o aidant les jeunes à prendre en main leur santé mentale grâce à l'application *MyMood*, qui met à leur disposition des outils d'auto-évaluation et des contenus éducatifs ;
 - o s'appuyant sur Île-de-France Mutuelle Santé, mutuelle régionale conçue notamment pour les jeunes, afin de permettre la prise en charge de certains besoins, comme les séances chez le psychologue ;
 - o engageant une campagne de lutte contre le **protoxyde d'azote** (PS4) ;
 - o luttant contre l'**addiction aux écrans** à travers le dispositif « **zéro portable** », actuellement déployé et concernant à cette rentrée **260 lycées**.
- Contribuer à la **santé physique** des jeunes en :
 - o luttant contre la **précarité menstruelle**, grâce à l'équipement de 100 % des lycées franciliens en distributeurs gratuits de protections périodiques ;
 - o engageant une **campagne de vaccination contre le HPV dans 100 lycées volontaires** ;

- o lançant la deuxième campagne « **Dose le son ... protège ton audition** », destinée à lutter contre les pratiques à risque en matière d'audition ;
- o en sensibilisant les publics scolaires à l'**alimentation locale et biologique** (interventions en classe et à la cantine, visites de fermes, créations de potagers, création de mallette pédagogique, exposition photo/sonore...).
- Encourager l'**activité physique et sportive** des jeunes en :
 - o attribuant une aide de **100 € via LABAZ** pour s'inscrire dans un club sportif ;
 - o ayant construit plus de **3 250 équipements sportifs et parasportifs**, ainsi que **100 bassins**, pour pallier le manque de piscines ;
 - o ouvrant les **installations sportives** des lycées **en dehors du temps scolaire** ;
 - o accueillant chaque été 14 000 jeunes sur les **12 îles régionales de loisirs** grâce à une politique ambitieuse de tickets loisirs (**11,46 M€** depuis 2016) qui profitent aux jeunes et à leurs familles.

Engagement 7 : Promouvoir la culture et les arts pour tous les jeunes franciliens

- Permettre la pratique artistique grâce à l'**aide de 100 € via LABAZ**, qui permet de s'inscrire à un atelier artistique ;
- Aider les jeunes à (re)trouver le **goût de la lecture** grâce à :
 - o l'aide de **50 €** pour l'achat de livres auprès du **réseau de libraires indépendants** ;
 - o la multiplication des actions en faveur du livre dans les **lycées** : leçons de littérature (700 leçons depuis 2017, **1,5 M€**), prix littéraire des lycéens (11 000 lycéens concernés, **2,5 M€**), lectures à voix haute (19 600 lycéens concernés) et soutien aux clubs de lecture (98 lycées concernés depuis 2022).
- S'engager pour l'**éducation artistique et culturelle en** :
 - o favorisant chaque année, pour environ 440 lycées et 30 CFA, la découverte de films de genres et d'esthétiques variés grâce au dispositif « **Lycéens et apprentis au cinéma** » (470 000 élèves concernés depuis 2017, **8,5 M€**) ;
 - o proposant, grâce au dispositif « **Tous à l'orchestre** », des parcours de découverte musicale à travers des concerts-rencontres et des répétitions ouvertes de l'ONDIF (**1,35 M€** depuis 2017) ;
 - o initiant aux pratiques du **spectacle vivant** en soutenant, dans le cadre de la **Permanence artistique et culturelle**, des compagnies et structures culturelles (700 000 élèves concernés depuis 2016 ; **10 M€**).
- Financer, dans le cadre de l'éducation artistique et culturelle, des **trajets en autocar permettant aux élèves de bénéficier de visites guidées et de concerts pédagogiques dans de grandes institutions culturelles** (Louvre, Centre Pompidou, Philharmonie, Château de Versailles) — 5 000 élèves concernés depuis 2017.